

Programme

# Eco-naviguer

Dans une aire  
marine protégée

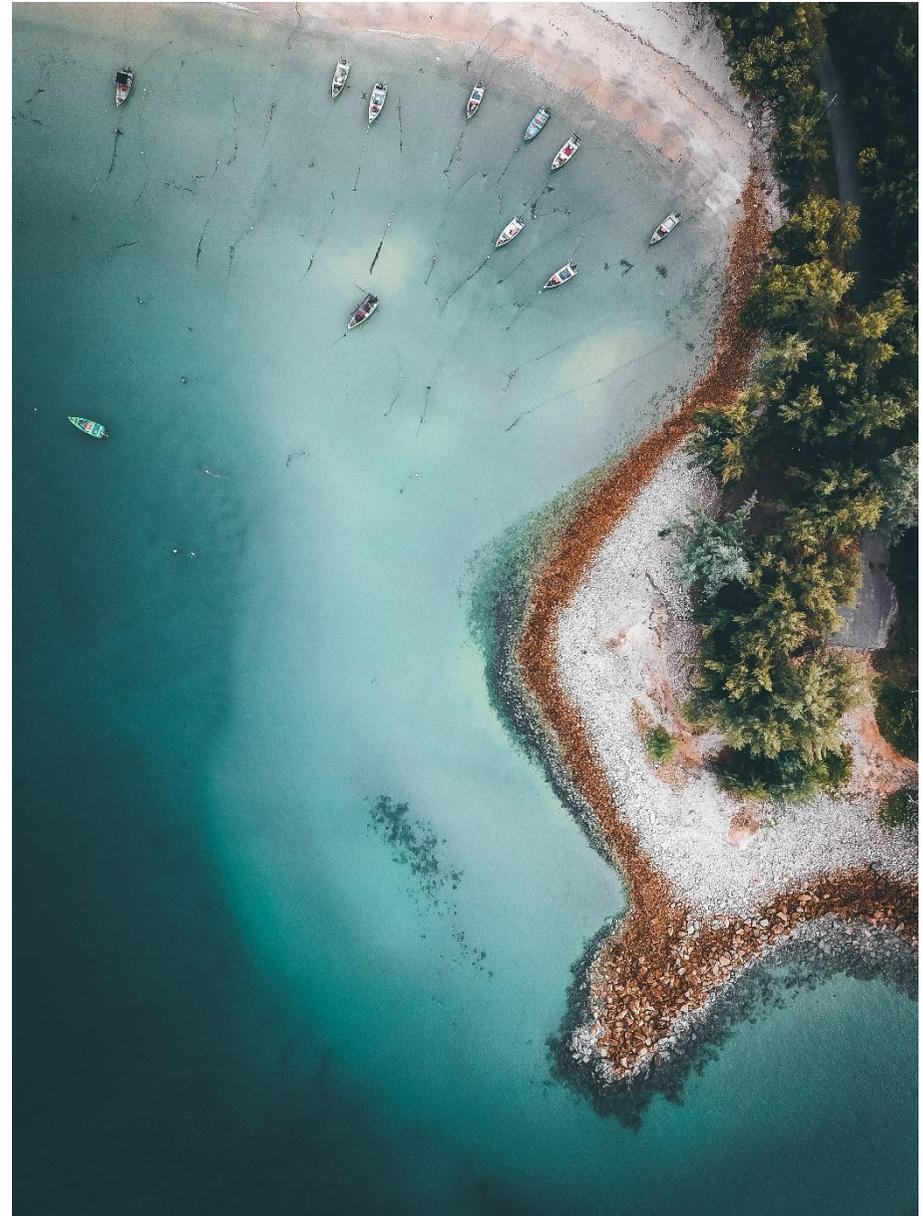
## PROGRAMME 2021

*Consultation* des gestionnaires d'aires marines protégées.

---

## Sommaire

1. *Contexte* de la consultation
2. *10 questions* pour l'Éconavigation
3. *Conclusions*



# 1. Contexte de la consultation

---

**Depuis 2013**, en vue de développer l'éco-navigation dans les aires marines protégées (AMP) autour de diverses thématiques : écotechnologies, sensibilisation et information, reconnaissance certification de bonnes pratiques, gouvernance des espaces, **l'Office Français de la Biodiversité (OFB)** - anciennement Agence des aires marines protégées (AAMP), puis Agence française pour la biodiversité (AFB), en collaboration avec **l'Association Econav**, puis **l'Association Innovations bleues**, ont lancé des **appels à projets** qui ont pu démarrer dès 2014 et ont permis le développement de nombreux outils et projets à destination du réseau des AMP et des acteurs de l'éco-navigation.

Un ensemble de ressources sont disponibles sur le Portail de l'Office Français de la Biodiversité notamment :

Les cahiers techniques, qui ont permis de répertorier et d'analyser les différentes alternatives existantes et les projets en cours de recherche ou de développement, allant dans le sens d'une navigation durable. L'OFB a accompagné l'association Econav pour la production de ces 3 cahiers techniques.

- Bateaux et Équipements
- Ports et Abris
- Pratiques et comportements en milieu marin

Sont également disponibles des fiches retours d'expériences liés à l'éconavigation classées par quatre grandes thématiques :

- **Mouillage éco-innovant**
  - Expérimentation et suivi de mouillages de moindre impact, PNR Golfe du Morbihan, archipel des Glénan et PNM Iroise (2016-2019)
  - Mouillage avec bouée subsurface, PNR Golfe du Morbihan, archipel des Glénan et PNM Iroise (2016-2019)
  - Mouillage avec ligne innovante, PNR Golfe du Morbihan, archipel des Glénan et PNM Iroise (2016-2019)
  - Développement et expérimentation de mouillages innovants, Bassin d'Arcachon (2018-2019)
  - Mouillage à vis à ressort en Méditerranée (2016-2019)
  - Mouillage à vis en Méditerranée (2015-2019)
  - Mouillage à scellement d'ancrage en Méditerranée (2015-2019)
  - Posidonie / GP2020\_EspMarinesProtegees
  - Mise en place de mouillages écologiques dans le parc naturel marin de Mayotte (2017-2019)
- *- L'ancre flottante : un outil pour protéger les fonds marins (2015)* **Balisage et flux**
  - Balisage et gestion des flux touristique RNN des Bouches de Bonifacio (2017)
  - Balisage écologique en Méditerranée (plusieurs expériences sur le site Natura 2000 côte bleue marine) (2017)
  - Balisage écologique d'un arrêté de protection de biotope dans des petits fonds (PNR Camargue) (2017)

- **Bateau propre**

- Vignette « Bateau Bleu » au Parc national de Port-Cros (2014-2018)
- Éconaviguer sur des bateaux traditionnels (2016-2018)

- **Gouvernance**

- Étude ethnologique pour les actions de sensibilisation et d'implication des acteurs aux Glénan (2017)

- **Promotion des bonnes pratiques**

- Promotion des bonnes pratiques du plaisancier dans l'archipel de Chausey (2016-2019)
- Tests sur les solutions alternatives aux antifouling dans le parc naturel marin d'Iroise (2016-2019)
- Test sur les alternatives aux antifouling dans l'archipel de Chausey (2016-2019)
- Éconaviguer à Belle Ile en Mer (2016-2018)
- Sensibiliser les usagers de loisirs nautiques aux spécificités maritimes du golfe du Morbihan (2016-2018)

Enfin, le portail de l'Office Français de la Biodiversité donne également accès aux fiches projets réalisés suite un appel à manifestation d'intérêt.

- Fiche projet éconavigation - Parc naturel marin du golfe du Lion
- Fiche projet éconavigation - Belle-Ile
- Fiche projet éconavigation - alternative anti-fouling - Parc naturel marin d'Iroise
- Fiche projet éconavigation - Chausey
- Fiche projet éconavigation - golfe du Morbihan
- Fiche projet éconavigation sur les sites Natura 2000 du bassin de navigation des Glénan
- Fiche projet éconavigation dans le Parc national de Port-Cros

Le programme, depuis 2013, propose un panel d'outils d'aide à la décision à disposition des gestionnaires d'aires marine protégées permettant de pérenniser une stratégie d'action basée sur l'entraide et le retour d'expérience.

En 2021, le Programme s'est donné pour mission d'établir **un bilan des actions du Programme depuis 2013** – en ce sens, les gestionnaires d'aires marines protégées et notre Groupe de Travail national ont été consultés - et concevoir **la stratégie et objectifs du Programme pour les années à venir** :

- *Quelles évolutions des objectifs et des enjeux de l'Econavigation ? Quelles cibles ?*
- *Quel sens pour la notion d'Econavigation et quelles évolutions dans notre cadre ?*
- *Quelles actions et projets pouvant être portées à moyen (3 ans) et long termes (10 ans) ?*
- *Quelles évolutions pour les méthodes et les process de fabrication des équipements et bateaux ?*
- *Quelles propositions dans un Programme pluriannuel ?*

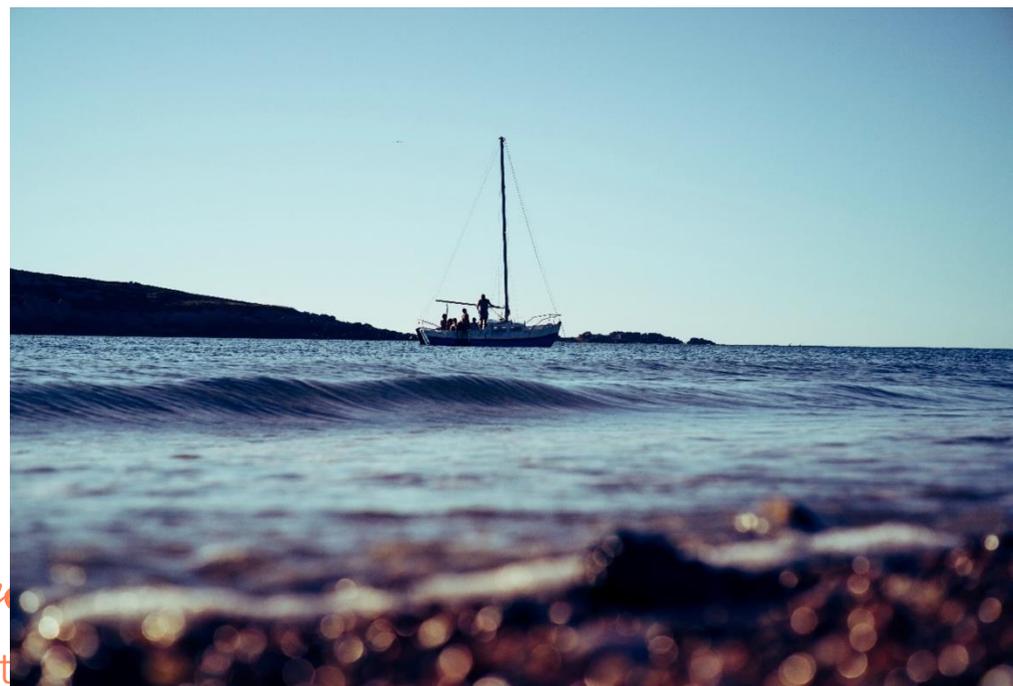
---

*L'objectif de ce questionnaire à destination des gestionnaires d'aires marine protégées était de cibler dans un premier temps leurs attentes et leurs besoins en apport d'outils d'aide à la décision, ce questionnaire nous a permis d'établir un bilan et faire ressortir certaines conclusions sur les outils et actions existants au sein du Programme. Quels sont les projets qui ont intéressés ou ont été utiles ? Quels sont les canaux de diffusion qui vous facilite l'accès aux*

*données ? Quelles sont les problématiques qui nécessitent d'être abordées ?*

*Nous avons pu répondre à un ensemble de questions ciblées et ainsi co-construire le Programme de demain qui pourra intégrer les*

*préoccupations et enjeux des gestionnaires d'aires marines protégées.*



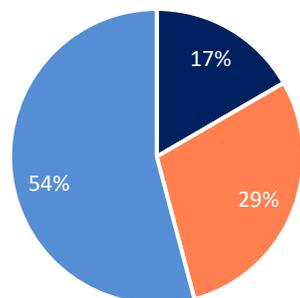
## *2. 10 questions pour l'Éconavign*

Consultation des gestionnaires d'aires marines protégées

---

La diffusion des « 10 questions pour l'éconavignation » a eu lieu le 12 mai 2021 à l'ensemble de notre groupe de travail national. Nous avons obtenu vingt-quatre réponses souvent mutualisées entre gestionnaires de la même aire marine.

## Répartition géographique des répondants

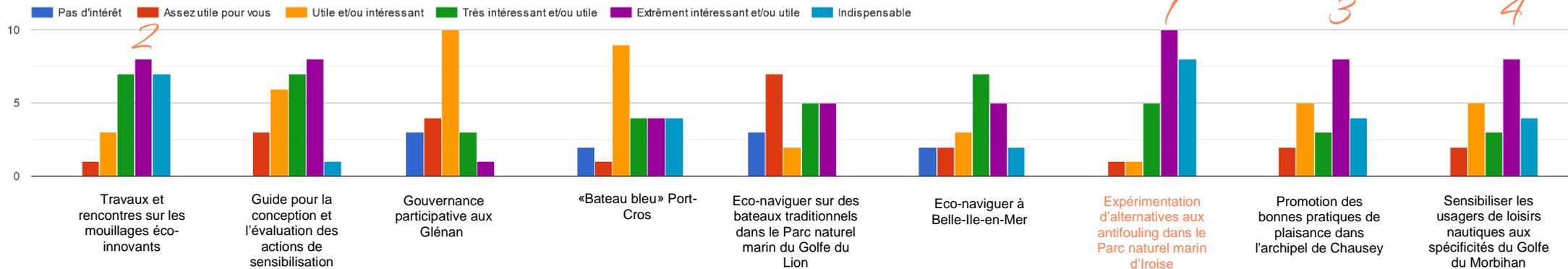


■ Outre-Mer ■ Façade Méditerranéenne ■ Façade Atlantique

24 réponses

→ Principalement des membres du groupe de travail.

# 1. Quels sont les projets « Éco-naviguer dans une AMP » qui vous ont intéressés ou vous ont été utiles ?



L'équipe du programme « Econaviguer dans une aire marine protégée » a cherché à cibler les projets qui ont intéressés ou ont été utiles aux gestionnaires, ressort de cette question un intérêt principalement axé sur le projet d'expérimentation d'alternatives aux antifouling dans le Parc naturel marin d'Iroise, puis sur les travaux et rencontres sur les mouillages éco-innovants de 2019, suivi par le

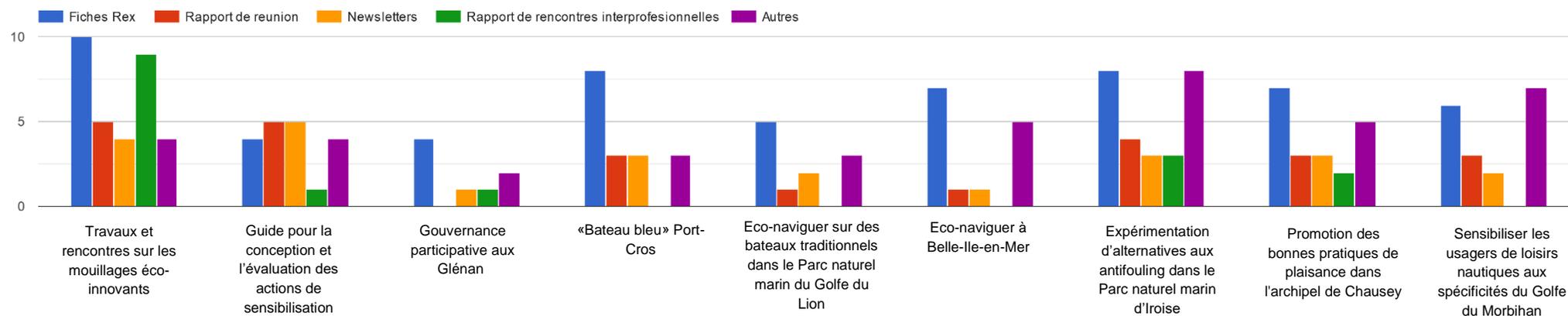
projet sur la promotion des bonnes pratiques de plaisance dans l'archipel de Chausey ainsi que sur le projet de sensibilisation des usagers de loisirs nautiques aux spécificités du Golfe du Morbihan.

Vous avez également trouvé utiles de nombreuses initiatives telles que Nav&Co, C mon spot, Bateau bleu...

Les problématiques « antifouling » et « mouillage » sont toujours au cœur des actions menées par le programme. Le sujet « mouillage » évolue face à des innovations réglementaires, notamment les arrêtés locaux et certaines innovations techniques : aménagement des nouvelles bouées et appel à projets mutualisés entre financeurs. Le besoin d'échanger encore plus avec les entreprises innovantes est toujours présent. Concernant la problématique antifouling, le rapport d'enquête sur les pratiques de carénage et d'antifouling sortira fin janvier 2022, des actions restent à entreprendre dans le cadre du Programme.



## 2. Avez-vous fait usage des Fiches Retours d'expériences ou d'autres documents du Programme ?

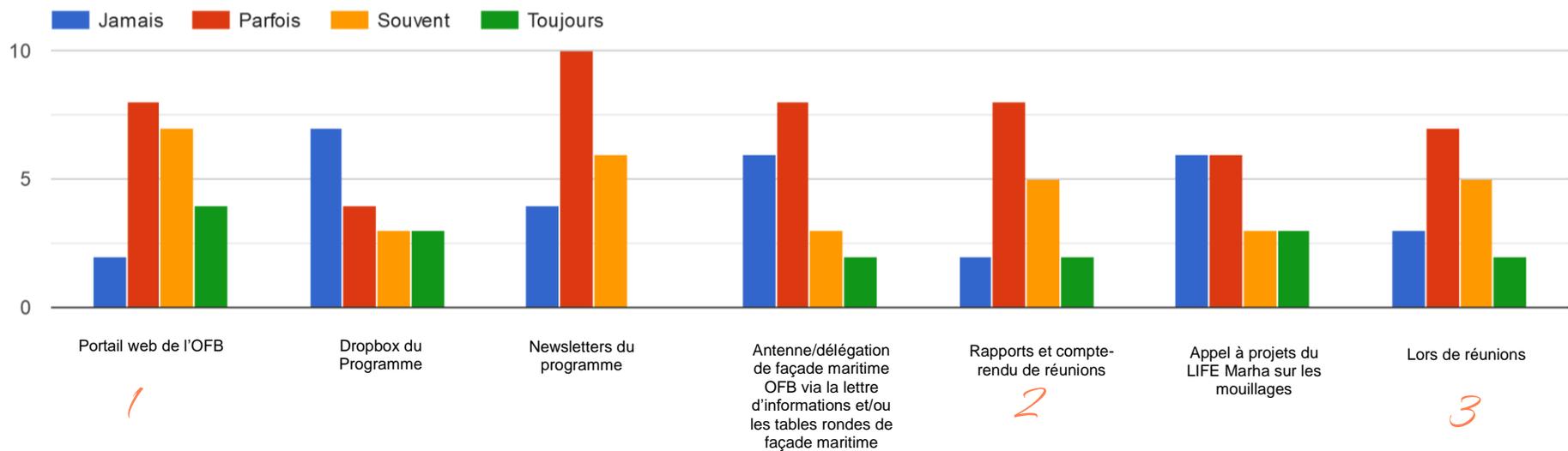


Notre deuxième question portait sur l'usage des fiches retours d'expériences et autres documents du programme tels que les rapports de réunions, les newsletters et autres... Il en ressort une utilisation des fiches Rex en premier lieu, puis l'utilisation des rapports de réunions ainsi que des newsletters. La majorité des documents

utilisés concerne la thématique : « travaux et rencontres mouillages éco-innovants » et « alternatives antifouling. »

Le colloque Sport Mer et Littoral et les rapports d'études sont aussi des outils prisés.

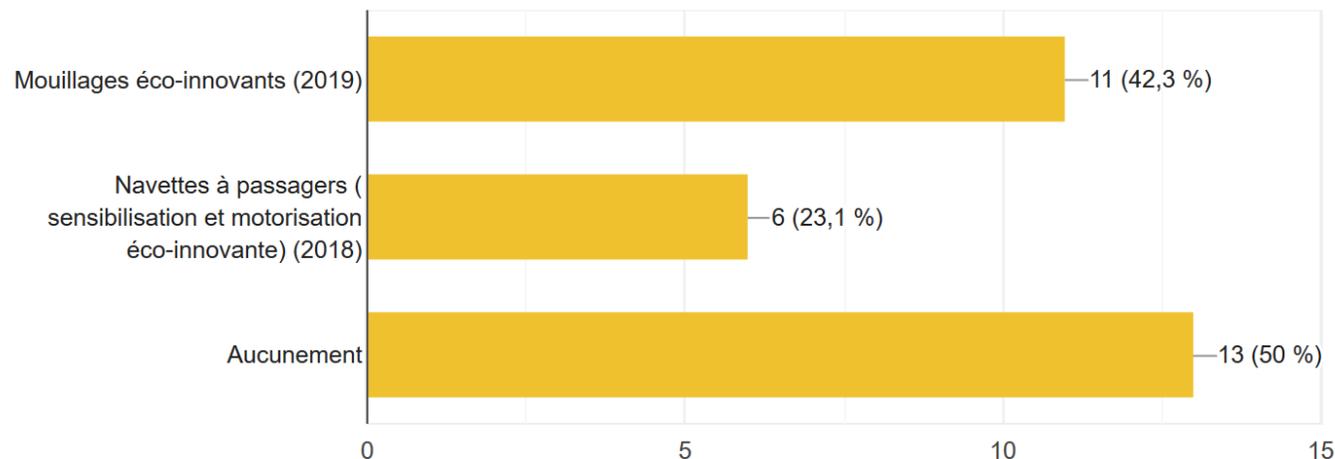
### 3. Comment avez-vous eu accès à ces fiches et autres documents ?



Notre intérêt a également porté sur les moyens d'accès à ces fiches Rex et autres documents cités ci-dessus. Suite aux traitements des résultats, le portail de l'OFB est le canal d'accès majoritairement utilisé, puis viennent les rapports, les compte-rendus de réunions ainsi que lors des réunions elles-mêmes.

Le Programme « Econaviguer dans une aire marine protégée » en 2022 bénéficiera de son site web permettant ainsi de regrouper l'intégralité de ces documents afin de centraliser. Les newsletters permettent également de valoriser les productions et étendre l'accès aux documents en question.

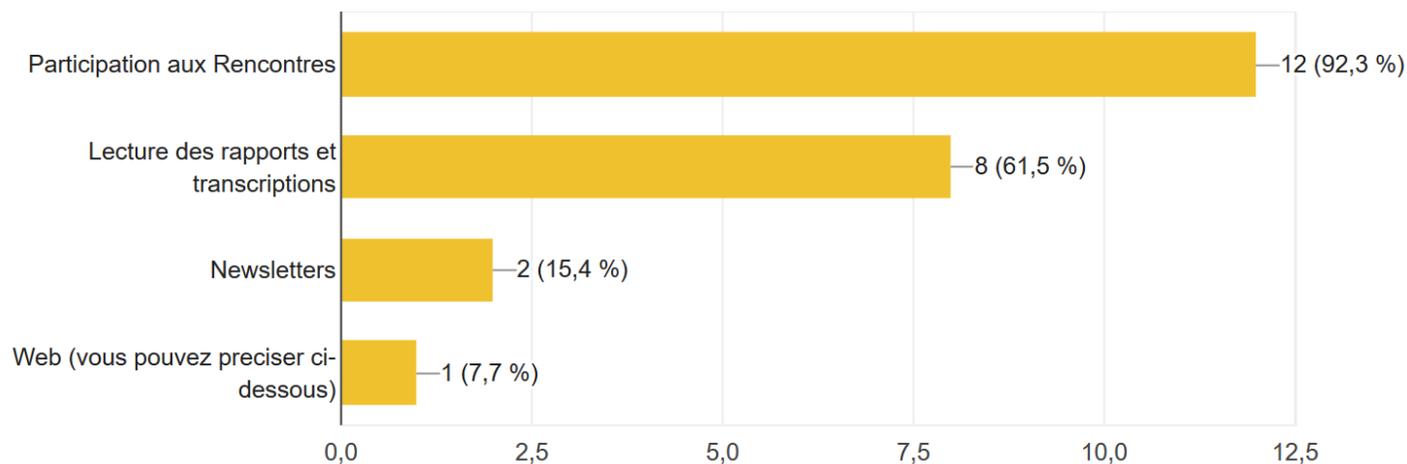
#### 4. Avez-vous suivi les échanges et conclusions des Rencontres interprofessionnelles ? Si oui, lesquelles ?



Les Rencontres interprofessionnelles servent à échanger de l'information mais également à repérer des besoins afin de cibler les actions à venir pour le programme. Nous avons cherché à savoir si les échanges et les conclusions des Rencontres interprofessionnelles avaient été suivis. La journée sur les mouillages éco-innovants a été suivie par 47,8% des interrogés, concernant la journée sur les navettes

à passagers le pourcentage est erroné car certains participants ne sont plus en poste ce qui explique un taux beaucoup plus faible. L'intérêt pour les rencontres est indéniable, les échanges entre les Universités, les gestionnaires d'aires marine protégées et la filière nautique sont primordiales afin de mettre en place une démarche cohérente.

#### 4. Avez-vous suivi les échanges et conclusions des Rencontres interprofessionnelles ? Si oui, par quel biais ?

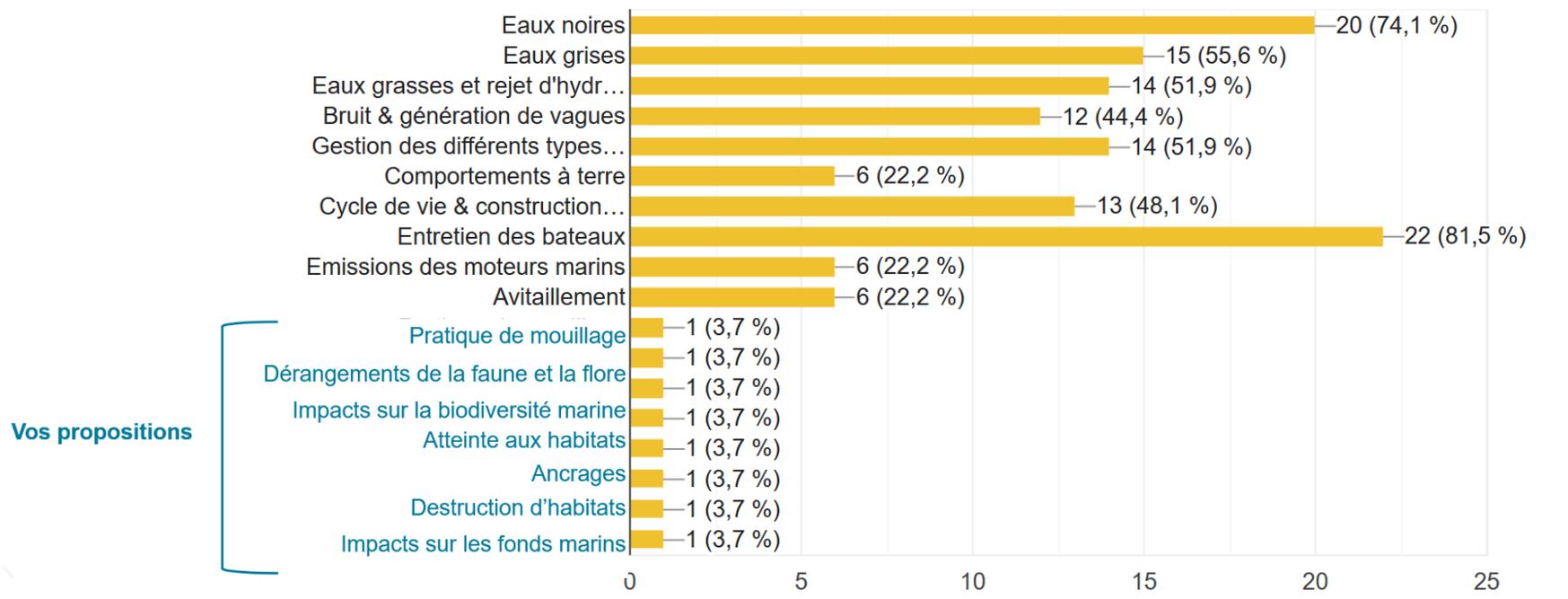


Les rencontres interprofessionnelles ont été majoritairement suivies en direct par la plupart des enquêtés. Cependant, l'utilisation des

rapports et transcriptions ont été utiles et permettent à certains de revenir sur un contenu dense tenu en une journée.

Cette année pour la 3ème édition des Rencontres interprofessionnelles, vous pourrez retrouver l'intégralité de la journée sur notre chaîne YouTube et bénéficier d'un compte-rendu par intervention disponible sur la dropbox du programme., le portail de l'OFB et notre futur site.

## 5. Quels sont selon vous les impacts les plus importants de la plaisance et sa filière ?

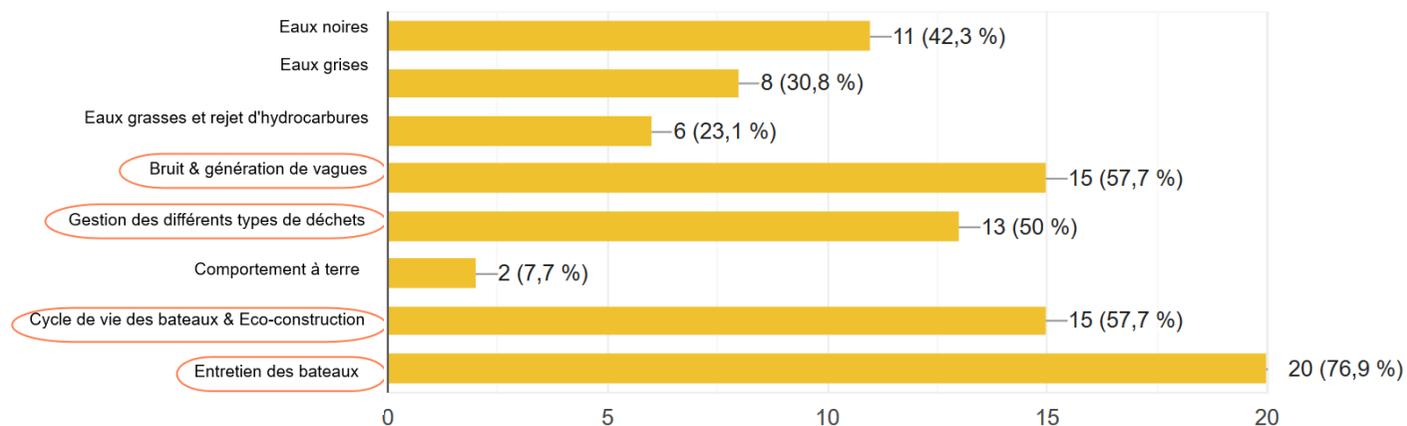


Nous avons cherché à cibler les impacts de la plaisance et de la filière nautique prioritaires – au-delà des problématiques déjà prise en compte (les pratiques de mouillage, les pratiques de pêche, le dérangement de la faune et la flore...)

L'entretien des bateaux revient majoritairement, suivi par le traitement des eaux noires et des eaux grises, puis la problématique des traitements des

eaux grasses et des rejets d'hydrocarbures. Le cycle de vie et la construction des bateaux et leurs équipements sont aussi considérés comme uns des impacts les plus importants de la plaisance et sa filière ainsi que la gestion des différents types de déchets.

## Parmi ces impacts, quels sont ceux pour lesquels vous souhaiteriez particulièrement bénéficier d'actions et d'éléments argumentaires ?

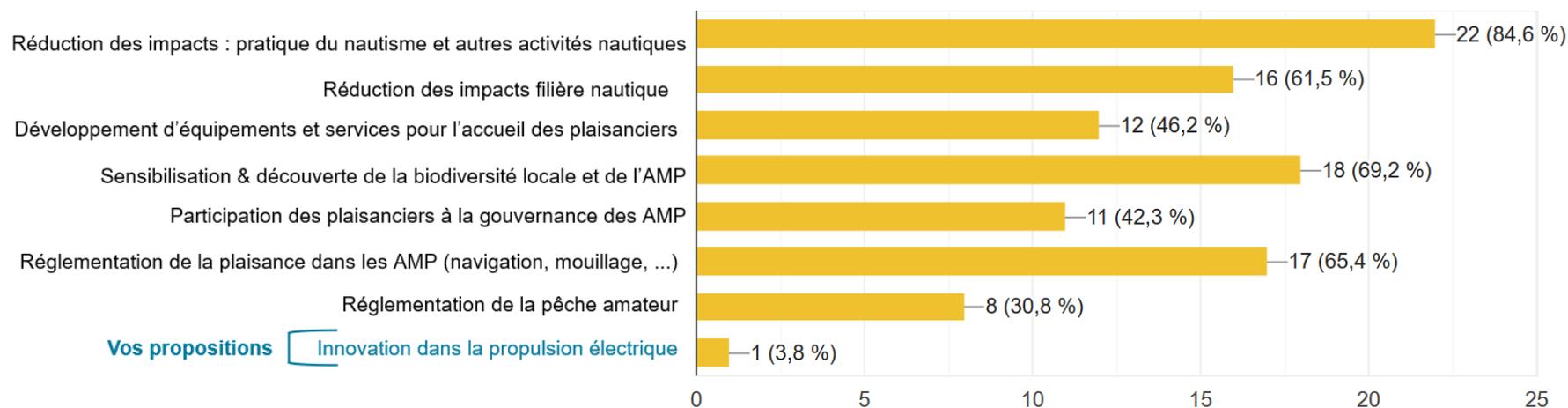


Parmi les impacts cités ci-dessus, nous avons souhaité savoir quels sont ceux pour lesquels un apport en actions et éléments argumentaires étaient nécessaires. Il ressort une nécessité de traiter le sujet de l'entretien des bateaux, suivi du cycle de vie des bateaux et de l'éco-construction, puis le sujet du bruit et génération de vagues, ainsi que celui de gestion des

différents types de déchets. Les pratiques d'antifouling et de carénage sont comprises dans l'entretien des bateaux.

Ces indications nous ont permis d'enclencher la rédaction des fiches argumentaires qui seront mises à disposition des gestionnaires courant février.

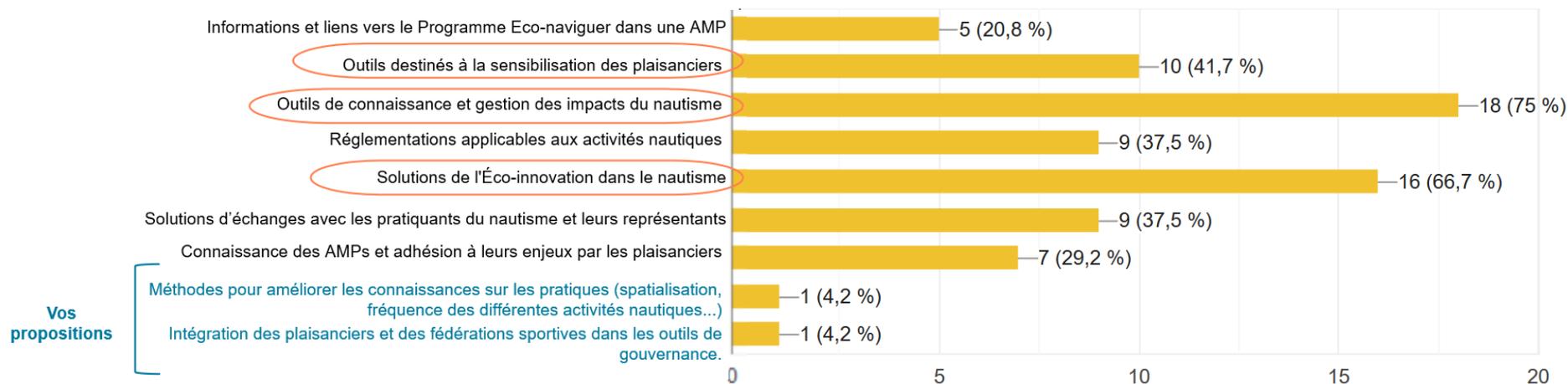
## 6. Quels sont pour vous aujourd'hui les enjeux autour de l'Éco-navigation dans les AMP – que nous pourrions traiter dans le Programme Eco-naviguer ?



Suite au traitement des réponses, la majorité pense que le Programme devrait traiter premièrement la réduction des impacts liés à la pratique du nautisme et des activités nautiques, puis mettre en œuvre des actions de sensibilisation et découverte de la biodiversité locale et de l'AMP.

La réduction des impacts liés à la filière nautique revient également, la réglementation de la plaisance dans les AMP concernant la navigation et les mouillages ainsi que le développement d'équipements et services pour l'accueil des plaisanciers.

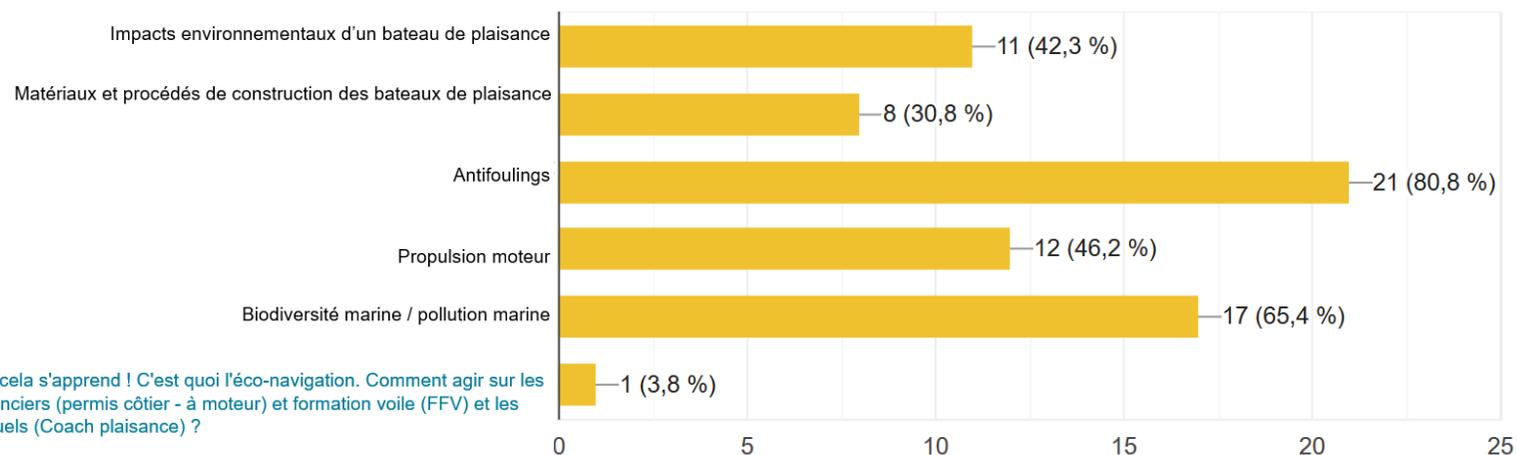
## 7. Quels sont les outils et supports qui ont pu vous manquer à ce jour pour répondre aux enjeux et défis autour de l'Éco-navigation dans les AMP ?



Nous avons souhaité cibler les manques en matière d'outils et de supports que rencontrent les gestionnaires à ce jour autour de l'éco-navigation dans les AMP, revient majoritairement le besoin d'outils de connaissance et gestion des impacts du nautisme, puis l'apport en solutions de l'éco-innovation dans le nautisme ainsi que des outils destinés à la sensibilisation des plaisanciers.

Conscient de ces besoins le « Programme Econaviguer dans une AMP » offrira prochainement une veille en matière d'éco-innovations et d'écotechnologies dans le nautisme via d'un outil de veille numérique qui sera consultable sur notre site web. Des fiches argumentaires permettront également de fournir cet apport en connaissance et gestion des impacts du nautisme.

## 8. Deux webinaires à caractère scientifique et technique sont envisagés en lien avec l'Université de Bretagne Sud : quels sont les sujets que vous aimeriez voir traiter dans ces webinaires à votre attention ?



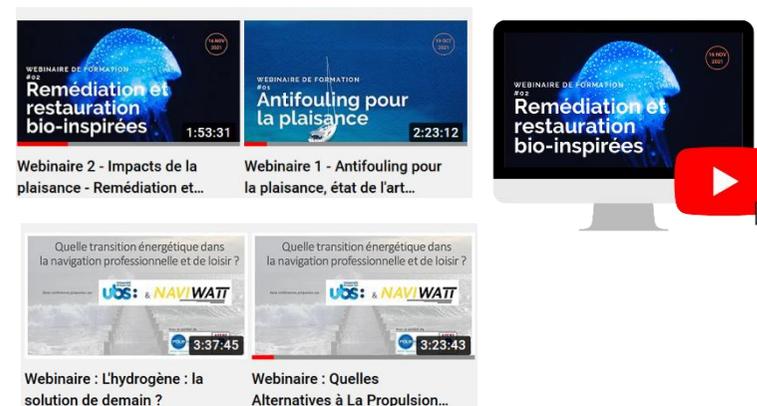
Eco-navigation, cela s'apprend ! C'est quoi l'éco-navigation. Comment agir sur les nouveaux plaisanciers (permis côtier - à moteur) et formation voile (FFV) et les plaisanciers actuels (Coach plaisance) ?

Suite aux réponses, les thématiques des webinaires de formation proposés par l'UBS ont porté sur les antifouling, la biodiversité marine et la pollution marine. Un intérêt pour les thématiques : propulsion moteur & impacts environnementaux des bateaux de plaisance est également noté.

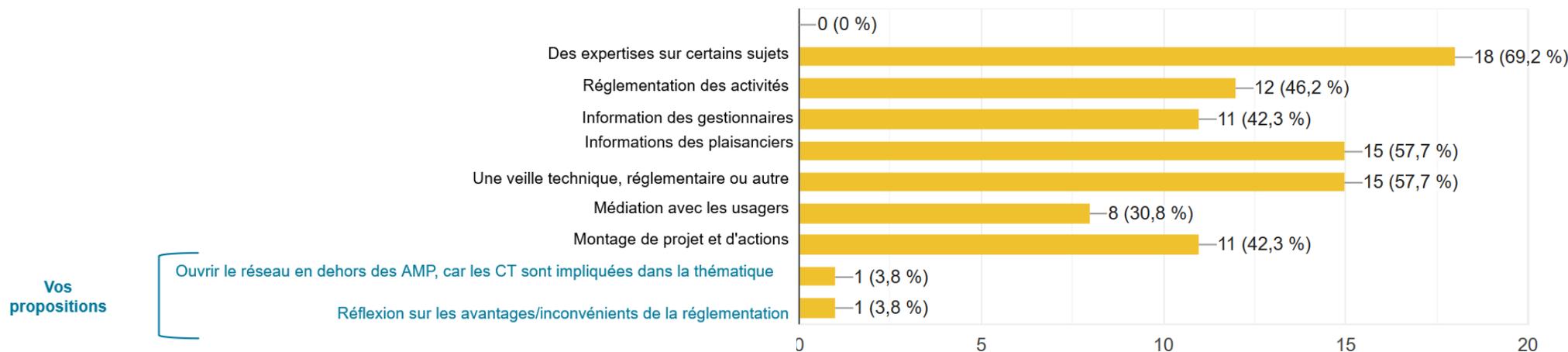
Les webinaires tenus en octobre et novembre derniers sont consultables sur la chaîne [YouTube du programme](#).

Nous vous invitons également à visionner les deux webinaires tenus par l'Université Bretagne Sud et la société Naviwatt.

- [Quelles Alternatives à La Propulsion Thermique](#)
- [L'hydrogène : la solution de demain ?](#)



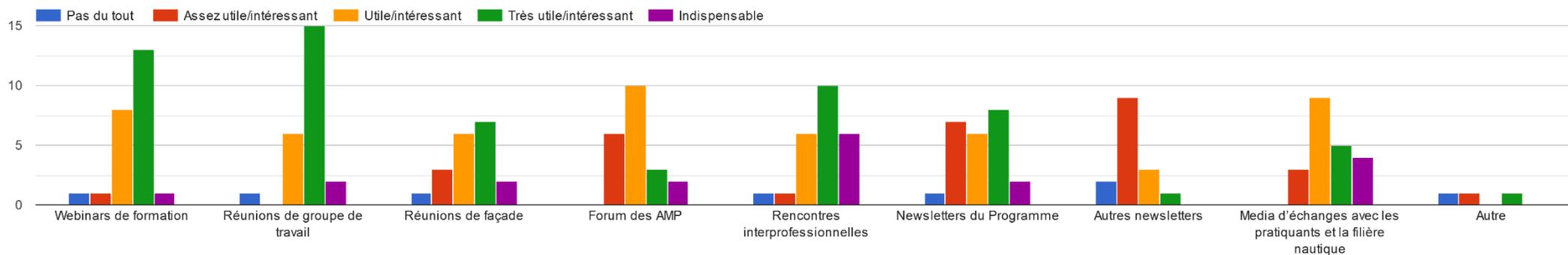
## 9. A ce jour, quels seraient vos besoins spécifiques concernant la plaisance et les pratiques nautiques dans votre AMP ?



Enfin, parmi nos derniers questionnements, nous avons souhaité cibler les besoins spécifiques des gestionnaires concernant la plaisance et les pratiques nautiques dans les AMP : un apport en expertise sur certains sujets est demandé, une veille technique, réglementaire ou autre

également, des moyens d’informer le plaisancier et des réglementations des activités sont également demandées, ainsi que des travaux d’expertises avec les gestionnaires de ports : techniques d’entretien des cales et autres espaces portuaires.

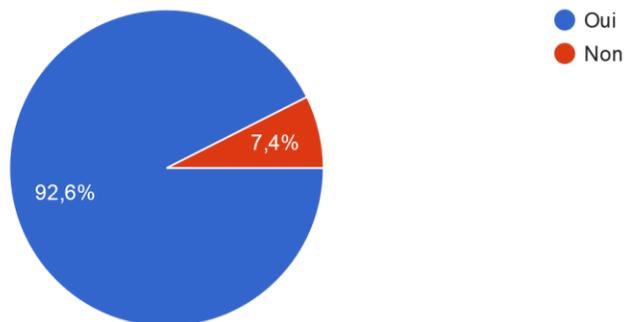
## 10. Quels seraient pour vous les meilleurs médias d'accès aux informations sur le Programme Eco-naviguer et sur l'Éco-navigation en général ?



Afin de valoriser le programme et l'éconavigation en général, il était important de cibler les meilleurs médias d'accès : reviennent en première place les Rencontres interprofessionnelles, puis les réunions de Groupe de travail ainsi que les webinaires de formations.

Véritable ADN du programme, les Rencontres interprofessionnelles permettent un rayonnement important des informations sur le programme en lui-même mais principalement sur le monde de l'éconavigation, c'est une des actions qui sera à poursuivre, indéniablement. Les réunions du groupe de travail demeurent des moments clés du Programme.

## 11. Souhaitez-vous vous abonner à la newsletter du programme ? (ou rester abonner)



La majorité des enquêtés souhaitent s'abonner ou rester abonner à la newsletter.

Une première lettre d'information a été diffusée en juillet 2020 à un fichier contact de 900 personnes engagées dans l'éco-navigation - déjà existant



La lettre d'information du mois de Juillet présentait :

- Le plan d'action du programme,

préalablement mis à jour, comprenant gestionnaires d'AMP, CPIE et associations, entreprises privées, fédérations, services de l'état et particuliers. -

Projets de l'Office Français de la Biodiversité :

- l'application Nav & Co
- le site C mon Spot

Projets de l'Université Bretagne Sud :

- le projet flower
- le projet Morph-reef

Projets de l'éconavigation :

- le mooc de la Fédération des industries nautiques
- la campagne Check, Clean and Dry pour limiter les espèces invasives.

Nous avons diffusé notre seconde lettre d'information le 06 décembre 2021, avec pour rubrique à la Une l'annonce de la 3ème édition des Rencontres interprofessionnelles autour de la thématique de l'éco-innovation et des écotecnologies dans le nautisme. Ont été également valorisés les deux webinaires de formations que nous avons organisé avec l'Université Bretagne Sud, « Antifouling pour la plaisance, état de l'art technique et des pratiques » ainsi que le second sur : « Les impacts de la plaisance sur l'environnement marin. Remédiation et Restauration Bioinspirées. »



La lettre d'information du mois de décembre présentait :

- Le projet d'enlèvement de corps morts illicites et de macrodéchets marins – Parc naturel Cap Corse et Agriate.
- Le projet d'installation de mouillages éco-innovants au Rocher du Diamant – Parc naturel marin Martinique

Projets de l'Université Bretagne Sud

- Le projet Flower sur les biocomposites, en partageant le bilan intermédiaire des travaux.
- Le projet OCEAN Wise qui vise à proposer un ensemble de **mesures à long terme pour prévenir l'accumulation de déchets en polystyrène dans les océans.**

Projets de l'éconavigation :

- L'outil BlueMooring créée par l'entreprise BlueSeeds,
- L'APER, la filière de déconstruction des bateaux de plaisance.

### 3. Conclusions



Après analyse des réponses et différents échanges, nous avons pu mieux comprendre les attentes des gestionnaires d'aires marine protégées par rapport au Programme « Éconaviguer dans une aire marine protégée ».

En ce sens le programme redéfini en partie sa stratégie, en continuant de mettre en place ses **actions clés** :

- les **Rencontres interprofessionnelles**, véritable moment d'échange qui permet de réunir la communauté des gestionnaires et la filière nautique.

Concernant les outils du Programme principalement utilisés par les membres du groupe de travail, cela a permis à l'équipe du programme de se positionner sur :

- **le maintien et le redéploiement des lettres d'informations**. Elles mettent en avant des projets portés par l'Office Français de la Biodiversité, de l'Université Bretagne Sud et d'autres acteurs tout en proposant un accès direct aux différents travaux en cours,
- **le maintien de la dropbox** comme canal de partage pour l'ensemble des documents et travaux internes au Programme,
- **le maintien de la diffusion des travaux via le portail de l'Office Français de la Biodiversité**.

En outre, nous mettons en place de nouveaux supports de communication afin de valoriser et diffuser les travaux et outils du Programme afin que d'autres communautés puissent être touchées :

- des décisionnaires et acteurs publics,
- les acteurs de la filière nautique,
- les pratiquants réguliers et occasionnels.

En ce sens, un **site web** sera prochainement en ligne, avec pour vocation de :

- proposer les **contenus et actions du Programme** au plus grand nombre,
- promouvoir une **veille sur l'éconavigation** par de l'information sur des projets internes ou externes au Programme, à travers un outil dénommé le **Dropmark**,
- de valoriser et mettre à disposition les **outils existants** : les fiches Rex, autres contenus utiles à la prise de décision et travaux.

Le site permettra donc de regrouper et valoriser l'intégralité des travaux du Programme, de mieux communiquer sur les missions et les actions du Programme auprès d'une communauté grandissante.

Nous favoriserons pour l'année à venir les formats vidéos qui grâce rediffusion de captation permettent un accès rapide et ciblé aux travaux. Les différents contenus seront accessibles depuis la chaîne YouTube de Programme.

En matière de **création d'outils**, le Programme a pu prendre en compte les thématiques nécessitant un apport documentaire. En ce sens, **six fiches argumentaires** seront diffusées. Elles pourront servir d'appui argumentaire et traiteront sur différentes thématiques du **cycle de vie des bateaux**.

La diffusion de deux webinaires de formation à destination des gestionnaires d'aires marine protégées a également été mise en place, sur

la thématique des antifouling pour la plaisance, état de l'art technique et des pratiques et un second sur l'impact de la plaisance sur la pollution marine, bioremédiation et biorestauration.

Enfin, la création d'un groupe LinkedIn pour le Programme nous permettra de regrouper les différents publics intéressés autour des actions et outils de Programme.

Le traitement de ces données et les échanges avec les gestionnaires notamment par le biais des réunions du groupe de travail, nous permettent de co-construire le Programme de demain qui pourra intégrer les préoccupations et enjeux de ces derniers afin de participer à une gestion mesurée des aires marines protégées françaises, et au-delà.

*L'équipe du programme « Econaviguer dans une aire marine protégée. »*

